



Direction générale de la Santé

Paris, le 13 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Episode de froid et de neige : recommandations sanitaires et prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Dès ce week-end, plusieurs régions du centre et d'une grande moitié nord seront touchées par le froid. Ces situations climatiques nécessitent une vigilance accrue, notamment pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone, les chutes dues à la neige, ainsi que les conséquences sanitaires liées au froid. Dans ce contexte, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a demandé qu'un spot de prévention des intoxications au monoxyde de carbone soit diffusé dès ce week-end par les stations de radio.

Selon Météo France, cette vague de froid va s'étendre progressivement à la quasi-totalité des régions au cours de la semaine prochaine, à l'exception des littoraux atlantiques et méditerranéens.

En période de froid et d'intempéries, il convient d'être extrêmement vigilant sur les conditions d'utilisation d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes. Pour **éviter le risque d'intoxication au monoxyde de carbone**, qui peut être mortel, certaines précautions doivent être prises :

- n'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- ne vous chauffez jamais avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, etc.) ;
- aérez quotidiennement votre habitation au moins 10 minutes et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid ;
- n'utilisez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...). Ces appareils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible et inodore. Les symptômes de l'intoxication sont : maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement. En cas de soupçon d'intoxication, il est recommandé d'aérer les locaux, d'arrêter si possible les appareils à combustion, d'évacuer les lieux et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112.

Par ailleurs, **le froid, le vent glacé, la neige peuvent être dommageables pour la santé** : gelures, hypothermies, déclenchement de crises d'asthme et d'angines de poitrine, développement d'infections broncho-pulmonaires... Leurs effets sont insidieux et peuvent passer inaperçus. Il faut donc redoubler de vigilance :

- limitez les activités extérieures si vous faites partie des personnes à risque (personnes âgées, personnes souffrant de certaines maladies cardiaques ou respiratoires). Sauf nécessité impérative, évitez également de sortir avec votre nourrisson en période de grand froid ;
- le froid demande des efforts supplémentaires à l'organisme, et notamment au cœur qui bat plus vite pour lutter contre le refroidissement. Ainsi, il vaut mieux limiter les efforts physiques même lorsqu'on est en bonne santé.

Si vous devez tout de même sortir :

- soyez particulièrement vigilants pour les nourrissons et les enfants. Couvrez bien votre bébé, particulièrement la tête et les extrémités (mains, pieds). Evitez de placer votre nourrisson dans un porte-bébé, susceptible de comprimer ses membres inférieurs et d'entraîner des gelures. Il est préférable que votre enfant soit transporté dans les bras, un landau ou une poussette afin qu'il puisse bouger régulièrement pour se réchauffer ;
- dans tous les cas, habillez-vous très chaudement en privilégiant les couches multiples de vêtements et couvrez-vous les extrémités ;
- si vous habitez dans les régions concernées par les risques de chutes liés à la neige, soyez vigilants. Les conséquences d'une chute, notamment chez les personnes âgées, peuvent être graves (fractures, traumatismes divers...).

Pensez également à prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées ou handicapées et/ou isolées de votre voisinage ou entourage. Enfin, n'hésitez pas à appeler le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue. Pour toute urgence médicale, composez le 15.

Plus d'informations :

- [Carte de vigilance de Météo France](#)
- Les [recommandations sanitaires en période de grand froid](#), à retrouver sur notre site
- La [prévention des intoxications au monoxyde de carbone](#)

Contact presse

Mission Information et Communication : 01 40 56 84 00 – presse-dgs@sante.gouv.fr